

## Cadre de résultats 2016 – 2020: Référence, jalons et cibles

IMPACT									
But stratégique n°1 : Des résultats scolaires meilleurs et plus équitables									
But stratégique n°2 : Renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion									
But stratégique n°1 : Des résultats scolaires meilleurs et plus équitables grâce à un enseignement et à un apprentissage de qualité									
Indicateurs	Source des données	Périodicité	Référence		Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
1. Proportion de pays en développement partenaires enregistrant une amélioration des résultats d'apprentissage (éducation de base)	UNICEF, autres <sup>1</sup>	Tous les deux ans	Ensemble <sup>2</sup> :	54 %	s.o. <sup>3</sup>	s.o.	60 %	s.o.	65 %
			PFC <sup>4</sup> :	33 %	s.o.	s.o.	40 %	s.o.	50 %
			Période prise en compte : années civiles 2000-2013 N = 14 pays en développement partenaires pour lesquels des données sont disponibles						
2. Pourcentage d'enfants de moins de cinq (5) ans en bonne voie de développement en termes de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial <sup>5</sup>	UNICEF	Tous les deux ans	Ensemble :	66 %	s.o.	s.o.	70 %	s.o.	74%
			PFC :	62 %	s.o.	s.o.	-	s.o.	-
			Filles :	68 %	s.o.	s.o.	71 %	s.o.	75 %
Période prise en compte : années civiles 2011-2014 N = 22 pays en développement partenaires pour lesquels des données sont disponibles									
<b>But stratégique n°2 : Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, leur handicap, leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité</b>									
3. Nombre cumulatif d'enfants équivalents dans l'éducation de base (primaire et premier cycle du secondaire) qui sont soutenus par le GPE chaque année	ISU et Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble :	7,2 millions	11,3 millions	17,3 millions	22,3 millions	s.o.	s.o.
			PFC :	5,6 millions	5,6 millions	7,2 millions	9,5 millions	s.o.	s.o.
			Filles :	3,4 millions	5,4 millions	8,3 millions	10,7 millions	s.o.	s.o.
Période prise en compte : année civile 2015 N = 49 pays en développement partenaires									

<sup>1</sup> Notamment des évaluations internationales, régionales et nationales.

<sup>2</sup> Dans ce tableau, le terme « ensemble » désigne les données relatives à l'ensemble des pays en développement partenaires pour lesquels des données sont disponibles.

<sup>3</sup> Sans objet

<sup>4</sup> Pays fragiles et touchés par un conflit.

<sup>5</sup> L'expression « enfants de moins de cinq ans » désigne les enfants âgés de 36 à 59 mois.

Indicateurs	Source des données	Périodicité	Référence	Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020				
4. Proportion d'enfants qui achèvent : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire	ISU	Annuel [avec un décalage de deux ans]	<b>(a) Primaire :</b>									
			Ensemble :	72,5 %	73,7 %	74,8 %	76,0 %	77,1 %	78,3 %			
			PFC :	68,1 %	69,3 %	70,6 %	71,9 %	73,3 %	74,6 %			
			Filles :	70,1 %	71,1 %	72,3 %	73,5 %	74,7 %	75,9 %			
			<b>(a) Premier cycle du secondaire :</b>									
			Ensemble :	47,9 %	48,6 %	49,5 %	50,3 %	51,2 %	52,1 %			
			PFC :	41,1 %	41,9 %	42,7 %	43,6 %	44,5 %	45,4 %			
			Filles :	45,7 %	46,9 %	48,1 %	49,3 %	50,6 %	51,8 %			
			<i>Période prise en compte : année 2013</i>									
			<i>N = 61 pays en développement partenaires</i>									
5. Proportion de pays en développement partenaires du GPE dont l'indice de parité homme/femme relatif au taux d'achèvement se situe entre les seuils fixés pour : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire	ISU	Annuel [avec un décalage de deux ans]	<b>(a) Primaire :</b>									
			Ensemble :	62 %	64 %	65 %	66 %	68 %	69 %			
			PFC :	54 %	54 %	55 %	57 %	59 %	61 %			
			<b>(b) Premier cycle du secondaire :</b>									
			Ensemble :	49 %	52 %	56 %	59 %	62 %	66 %			
			PFC :	36 %	32 %	38 %	43 %	48 %	54 %			
			<i>Période prise en compte : année 2013</i>									
			<i>N = 61 pays en développement partenaires</i>									
			6. Taux brut de scolarisation préscolaire	ISU	Annuel [avec un décalage de deux ans]	Ensemble :	28,2 %	29,0 %	29,8 %	30,6 %	31,4 %	32,2 %
						PFC :	22,6 %	23,3 %	24,0 %	24,6 %	25,3 %	26,0 %
Filles :	27,5 %	28,3 %				29,1 %	29,9 %	30,8 %	31,6 %			
<i>Période prise en compte : année 2013</i>												
<i>N = 61 pays en développement partenaires</i>												
7. Taux de non scolarisation pour : a) les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire ; b) les enfants en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du secondaire	ISU	Annuel [avec un décalage de deux ans]	<b>(a) Enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire :</b>									
			Ensemble :	20,3 %	19,6 %	19,0 %	18,3 %	17,7 %	17,0 %			
			PFC :	25,8 %	25,0 %	24,2 %	23,4 %	22,5 %	21,7 %			
			Filles :	22,7 %	21,9 %	21,1 %	20,2 %	19,4 %	18,6 %			
			<b>(b) Enfants en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du secondaire :</b>									
			Ensemble :	33,4 %	32,7 %	32,0 %	31,3 %	30,6 %	29,9 %			
			PFC :	38,4 %	37,2 %	36,0 %	34,8 %	33,6 %	32,4 %			
			Filles :	35,3 %	34,3 %	33,3 %	32,2 %	31,2 %	30,2 %			
			<i>Période prise en compte : année 2013</i>									
			<i>N = 61 pays en développement partenaires</i>									

Indicateurs	Source des données	Périodicité	Référence	Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020		
8. Indice de parité entre les sexes relatif au taux de non scolarisation pour : a) les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire ; b) les enfants en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du secondaire	ISU	Annuel [avec un décalage de deux ans]	<b>(a) Primaire :</b>							
			Ensemble :	1,27	1,26	1,25	1,24	1,23	1,22	
			PFC :	1,34	1,33	1,32	1,31	1,30	1,29	
			<b>(b) Premier cycle du secondaire :</b>							
			Ensemble :	1,12	1,10	1,09	1,07	1,05	1,04	
			PFC :	1,19	1,17	1,15	1,14	1,12	1,10	
			<i>Période prise en compte : année 2013 N = 61 pays en développement partenaires</i>							
9. Indice d'équité	UNICEF	Annuel	Ensemble :	22 %	24 %	26 %	28 %	30 %	32 %	
			PFC :	13 %	15 %	17 %	19 %	21 %	23 %	
			<i>Période prise en compte : années civiles 2010-2014 N = 59 pays en développement partenaires</i>							

## RÉSULTAT

### But stratégique n°3 : Systèmes éducatifs efficaces et efficients

#### But stratégique n°3 : Des systèmes éducatifs efficaces et efficients offrant des services d'éducation équitables et de qualité pour tous

Indicateurs	Source des données	Périodicité	Référence		Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
10. Proportion de pays en développement partenaires ayant a) accru leurs dépenses publiques consacrées à l'éducation ; ou b) maintenu leurs dépenses dans le secteur à au moins 20 % de leurs dépenses publiques	Pays en développement partenaires/ Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble :	72 % (a – 26 % ; b – 47 %)	76 %	79 %	83 %	86 %	90 %
			PFC :	71 % (a – 29 % ; b – 43 %)	74 %	77 %	80 %	83 %	86 %
			<i>Période prise en compte : année civile 2015 N = 47 pays en développement partenaires</i>						
11. Allocation équitable des enseignants, mesurée par la relation (R <sup>2</sup> ) entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves par école dans chaque pays en développement partenaire	Pays en développement partenaires/ Secrétariat du GPE	Tous les deux ans	Ensemble :	29 %	s.o.	s.o.	38 %	s.o.	48 %
			PFC :	18 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
			<i>Période prise en compte : années civiles 2010-2014 N = 21 pays en développement partenaires</i>						
12. Proportion de pays en développement partenaires dont le ratio élèves/enseignant formé est inférieur au seuil fixé (<40) pour le primaire	ISU	Annuel [avec un décalage de deux ans]	Ensemble :	25 %	27 %	29 %	31 %	33 %	35 %
			PFC :	13 %	13 %	17 %	17 %	21 %	21 %
			<i>Période prise en compte : année 2013 N = 55 pays en développement partenaires</i>						
13. Efficacité mesurée par le coefficient d'efficience interne au niveau primaire dans chaque pays en développement partenaire	Pays en développement partenaires/ Secrétariat du GPE	Tous les deux ans	Ensemble :	26%	s.o.	s.o.	32 %	s.o.	42 %
			PFC :	17 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	25 %
			<i>Période prise en compte : années civiles 2010-2014 N = 19 pays en développement partenaires</i>						
14. Proportion de pays en développement partenaires communiquant à l'ISU au moins 10 des 12 principaux indicateurs internationaux du secteur de l'éducation (dont les principaux indicateurs de résultats, de prestation de service et de financement définis par le GPE)	ISU	Annuel [avec un décalage de deux ans]	Ensemble :	30 %	30 %	38 %	43 %	54 %	66 %
			PFC :	32 %	32 %	39 %	43 %	46 %	54 %
			<i>Période prise en compte : années 2012-2013 N = 61 pays en développement partenaires</i>						
15. Proportion de pays en développement partenaires dont le système d'évaluation des apprentissages dans l'éducation de base répond à des normes de qualité	ISU UNESCO, Banque mondiale, pays en développement partenaires	Tous les deux ans	Ensemble :	32 %	s.o.	s.o.	38 %	s.o.	47 %
			PFC :	21 %	s.o.	s.o.	29 %	s.o.	36 %
			<i>Période prise en compte : années civiles 2011-2015 N = 60 pays en développement partenaires</i>						

**OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS**
**Objectif stratégique n°1 : Renforcement de la planification et de la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation**
**(a) Soutenir les plans sectoriels nationaux, basés sur des données probantes, qui mettent l'accent sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage**

Indicateurs	Source des données	Périodicité	Référence		Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
16.a Proportion a) de plans sectoriels de l'éducation (PSE) endossés ; ou b) de plans de transition de l'éducation (PTE) endossés répondant à des normes de qualité	Secrétariat du GPE	Tous les deux ans	Ensemble :	58 % des PSE/PTE répondaient au minimum requis de normes de qualité	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			PSE :	56 % des PSE répondaient au moins à 5 normes de qualité sur 7	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			PTSE :	67 % des PTE répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			<i>Années prises en compte : années civiles 2014-2015 N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE)</i>						
16.b Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie d'enseignement et d'apprentissage répondant à des normes de qualité	Secrétariat du GPE	Tous les deux ans	Ensemble :	58 % des PSE/PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			PSE :	50 % des PSE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			PTSE :	100 % des PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			<i>Années prises en compte : années civiles 2014-2015 N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE)</i>						
16.c Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie vis-à-vis des groupes marginalisés répondant à des normes de qualité (notamment du point de vue de l'égalité entre les sexes, du handicap et d'autres aspects contextuels)	Secrétariat du GPE	Tous les deux ans	Ensemble :	68 % des PSE/PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			PSE :	63 % des PSE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			PTSE :	100 % des PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			<i>Années prises en compte : années civiles 2014-2015 N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE)</i>						

16.d Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie d'amélioration de l'efficacité répondant à des normes de qualité	Secrétariat du GPE	Tous les deux ans	Ensemble :	53 % des PSE/PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			PSE :	50 % des PSE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			PTSE :	67 % des PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			<i>Années prises en compte : années civiles 2014-2015 N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE)</i>						

**(b) Améliorer la mise en œuvre du plan sectoriel grâce à l'échange des connaissances et des bonnes pratiques, au renforcement des capacités et à un meilleur processus de suivi et d'évaluation, en particulier dans les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage, de l'équité et de l'inclusion**

Indicateurs	Source des données	Périodicité	Référence	Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
17. Proportion de pays en développement partenaires ou États qui ont une stratégie de collecte des données répondant à des normes de qualité	Secrétariat du GPE	Annuel	s.o.	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<i>Année prise en compte : exercice 2015 N = 1 requête d'ESPIG contenant des lacunes au niveau des données permettant d'informer les indicateurs clés</i>								

**OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS**

**Objectif stratégique n°2 : Soutien à la responsabilité mutuelle grâce à un dialogue politique et à un suivi sectoriel efficaces et inclusifs**

**(a) Promouvoir un dialogue politique et un suivi sectoriel inclusifs et fondés sur des données probantes, grâce à des groupes locaux des partenaires de l'éducation sous l'égide des pouvoirs publics et au processus de revue sectorielle conjointe, avec la participation de la société civile, des organisations d'enseignants, du secteur privé et de l'ensemble des partenaires de développement**

Indicateurs	Source des données	Périodicité	Référence	Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020	
18. Proportion de revues sectorielles conjointes répondant à des normes de qualité	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble	29 % des revues sectorielles conjointes répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5	41 %	53 %	66 %	78 %	90 %
			PFC :	25 % des revues sectorielles conjointes répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5	38 %	51 %	64 %	77 %	90 %
			<i>Année prise en compte : année civile 2015 N = 35 revues sectorielles conjointes</i>						

<b>(b) Renforcer les capacités de la société civile et des organisations d'enseignants à engager un dialogue politique et un suivi sectoriel fondés sur des données probantes en ce qui concerne l'équité et l'apprentissage, et à se servir du levier de la responsabilité sociale pour obtenir de meilleurs résultats</b>									
19. Proportion de GLPE au sein desquels a) la société civile et b) les enseignants sont représentés	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble	44 % (a – 77 % ; b – 48 %)	s.o.	48 %	52 %	55 %	59 %
			PFC :	55 % (a – 77 % ; b – 58 %)	s.o.	59 %	63 %	66 %	70 %
			<i>Année prise en compte : exercice 2016 N = 61 GLPE</i>						
<b>OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS</b>									
<b>Objectif stratégique n°3 : Soutien efficient et efficace des financements du GPE à la mise en œuvre de plans sectoriels qui mettent l'accent sur l'amélioration de l'équité, de l'efficacité et de l'apprentissage</b>									
<b>(a) Les financements du GPE servent à améliorer le suivi national des résultats, notamment en matière d'apprentissage</b>									
20. Proportion des financements utilisés pour soutenir les Systèmes d'Information et de Gestion de l'Éducation/les systèmes d'évaluation des apprentissages	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble	34 %	s.o.	s.o.	50 %	s.o.	60 %
			PFC :	33 %	s.o.	s.o.	43 %	s.o.	51 %
			<i>Année prise en compte = exercice 2015 N = 53 ESPIG actifs à la fin de l'année fiscale</i>						
<b>(b) Les financements du GPE servent à améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans les systèmes éducatifs nationaux</b>									
Indicateurs	Source des données	Périodicité	Référence		Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
21. Proportion de manuels achetés et distribués grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble :	79 %	s.o.	82 %	85 %	87 %	90 %
			PFC :	86 %	s.o.	87 %	88 %	89 %	90 %
			<i>Année prise en compte : exercice 2016 N = 33 ESPIG actifs pour lesquels des données sont disponibles</i>						
22. Proportion d'enseignants ayant bénéficié d'une formation grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble :	76 %	s.o.	79%	82%	86%	90%
			PFC :	66 %	s.o.	69%	72%	76%	80%
			<i>Année prise en compte : exercice 2016 N = 33 ESPIG actifs pour lesquels des données sont disponibles</i>						
<b>(c) Les financements du GPE servent à améliorer l'équité et l'accès aux systèmes éducatifs nationaux</b>									
23. Proportion de salles de classe construites ou réhabilitées grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble :	67 %	s.o.	70 %	74 %	77 %	80 %
			PFC :	50 %	s.o.	55 %	60 %	65 %	70 %
			<i>Année prise en compte : exercice 2016 N = 33 ESPIG actifs pour lesquels des données sont disponibles</i>						

<b>(d) Le modèle de financement du GPE est mis en œuvre de manière efficace pour que le pays atteigne les objectifs qu'il s'est fixés en matière d'équité, d'efficacité et d'apprentissage</b>										
24. Proportion des requêtes de financement du GPE pour la mise en œuvre de programmes qui ont été approuvées à compter de 2015 : a) recensant les objectifs des indicateurs de performance du modèle de financement sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage ; b) atteignant les objectifs des indicateurs de performance du modèle de financement sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble :	a) Sans objet <sup>6</sup>	a) 95 %	a) 95 %	a) 95 %	a) 95 %	a) 95 %	a) 95 %
				b) Sans objet <sup>7</sup>	b) 90 %	b) 90 %	b) 90 %	b) 90 %	b) 90 %	
			PFC :	a) Sans objet	a) 90 %	a) 90 %	a) 90 %	a) 90 %	a) 90 %	
			b) Sans objet	b) 90 %	b) 90 %	b) 90 %	b) 90 %	b) 90 %	b) 90 %	b) 90 %
<i>Année prise en compte = exercice 2015 N = (a) 3 requêtes d'ESPIG ; b) 0 ESPIG actifs pour lesquels l'évaluation des indicateurs de performance est prévue pour l'exercice 2015</i>										
<b>(e) Le financement du GPE est évalué en fonction du bon avancement de la mise en œuvre</b>										
25. Proportion des financements du GPE alloués pour la mise en œuvre de programmes dont l'état d'avancement est jugé en bonne voie	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble :	78 %	s.o.	79 %	81 %	83 %	85 %	
			PFC :	77 %	s.o.	79 %	80 %	82 %	83 %	
			<i>Année prise en compte : exercice 2016 N = 54 ESPIG actifs à la fin de l'exercice</i>							

<sup>6</sup> Cet indicateur est cumulatif. Seules 3 requêtes ayant été soumises en 2015, il ne peut être considéré comme une base de référence (3 requêtes sur 3 ont été approuvées, dont 2 de la part de PFC).

<sup>7</sup> Les données sur la performance ne sont pas disponibles pour l'exercice 2015 car aucune requête de financement pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation identifiant les indicateurs sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage ne doit être examinée pour la réalisation des objectifs cette année-là.



**OBJECTIFS À L'ÉCHELLE MONDIALE**
**Objectif stratégique n°4 : Des financements plus importants et de meilleure qualité**
**(a) Favoriser des financements internationaux accrus, durables et mieux coordonnés pour l'éducation en diversifiant et en augmentant le nombre de bailleurs de fonds internationaux et les sources de financement du GPE**

Indicateurs	Source des données	Périodicité	Référence		Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
26. Montant des financements du GPE provenant de bailleurs de fonds non traditionnels (secteur privé, fondations), de nouveaux bailleurs de fonds et au travers de nouveaux mécanismes de financement	Secrétariat du GPE	Annuel	5,0 millions de dollars		6,4 millions de dollars	8,5 millions de dollars	11,3 millions de dollars	s.o.	s.o.
			<i>Année prise en compte = exercice 15</i>						
27. Pourcentage d'annonces de contributions reçues (cumulatives)	Secrétariat du GPE	Annuel	100 % des annonces de contribution respectées		100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
			<i>Année prise en compte = exercice 15</i>						
28. Proportion des bailleurs de fonds du GPE qui ont a) accru leur financement destiné à l'éducation ; ou b) maintenu leur financement	OCDE/CAD	Annuel	48 % (a – 38 % ; b – 10 %)		s.o.	50 %	52 %	54 %	56 %
			<i>Période prise en compte : années civiles 2010 - 2014 N = 21 bailleurs</i>						

**(b) Plaider pour une plus grande harmonisation et un meilleur alignement des financements du GPE et de ses partenaires internationaux en ce qui concerne les plans sectoriels de l'éducation pilotés par les pays et les systèmes éducatifs nationaux**

29. Proportion de financements du GPE alignés sur les systèmes nationaux	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble	34 % des ESPIG répondent au moins à 7 critères d'alignement sur 10	37 %	41 %	44 %	47 %	51 %
			PFC :	27 % des ESPIG répondent au moins à 7 critères d'alignement sur 10	29 %	31 %	34 %	37 %	38 %
			<i>Année prise en compte = exercice 2015 N = 68 ESPIG actifs durant l'exercice</i>						
30. Proportion de financements du GPE utilisant : a) des mécanismes de financement conjoint ou b) des mécanismes de mise en commun des financements par secteur	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble	31 % des ESPIG sont financés de forme conjointe ou au moyen de la mise en commun des financements par secteur (a – 18 % ; b – 13 %)	34 %	37 %	40 %	43 %	46 %
			PFC :	30 % des ESPIG des PFC sont financés de forme conjointe ou au moyen de	32 %	34 %	37 %	40 %	42 %

				la mise en commun des financements par secteur (a – 19 % ; b – 11 %)					
				Année prise en compte = exercice 2015 N = 68 ESPIG actifs durant l'exercice concerné					

**(c) Soutenir des financements nationaux accrus, efficaces et équitables pour l'éducation par un plaidoyer au niveau transnational, la responsabilité mutuelle, et le soutien à un suivi et à des rapports de mise en œuvre transparents**

Indicateurs	Source des données	Périodicité	Référence		Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
31. Proportion de missions dans les pays portant sur les questions de financement national	Secrétariat du GPE	Annuel	Ensemble :	47 %	51 %	54 %	58 %	61 %	65 %
			PFC :	62 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %
			Année prise en compte = exercice 2015 N = 57 missions						

**OBJECTIFS À L'ÉCHELLE MONDIALE**

**Objectif stratégique n°5 : Renforcement du partenariat**

**(a) Promouvoir et coordonner les rôles, les responsabilités et les obligations de façon cohérente sur le plan national au niveau des gouvernements, des partenaires de développement, des agents chargés des financements, de la société civile, des organisations d'enseignants et du secteur privé par le biais des groupes locaux des partenaires de l'éducation et grâce à un renforcement du modèle opérationnel**

32. Proportion a) des pays en développement partenaires et b) des autres partenaires faisant état d'une plus grande clarté des rôles et responsabilités dans le cadre des processus nationaux du GPE	Secrétariat du GPE	Annuel	<b>Tous les répondants</b>						
			Pays en développement partenaires :	s.o.	s.o.	65 %	70 %	75 %	80 %
			Autres partenaires :	s.o.	s.o.	65 %	70 %	75 %	80 %
			<b>Répondants provenant de PFC</b>						
			Pays en développement partenaires :	s.o.	s.o.	65 %	70 %	75 %	80 %
			Autres partenaires :	s.o.	s.o.	65 %	70 %	75 %	80 %
		Année prise en compte : exercice 2016 N = 70 répondants en 28 pays en développement partenaires							

**(b) Utiliser de manière efficace l'échange des connaissances et des bonnes pratiques au niveau mondial et transnational afin d'améliorer les systèmes et les politiques d'éducation, en particulier dans les domaines de l'équité et de l'apprentissage**

Indicateurs	Source des données	Périodicité	Référence	Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
33. Nombre de produits du savoir, touchant à l'action des pouvoirs publics ou étant d'ordre technique ou autre, élaborés et diffusés grâce à un financement ou au soutien du GPE	Secrétariat du GPE	Annuel	4	6 <sup>8</sup>	21	37	50	64
			<i>Année prise en compte = exercice 2015</i>					

<sup>8</sup> La cible pour l'exercice 16 est déterminée par les indicateurs de l'organisation qui, par définition, ne comprennent pas les indicateurs clés de performance élaborés par des partenaires grâce au financement du GPE (indicateurs de performance des AMR).

**(c) Élargir le rôle de mobilisation et de sensibilisation du partenariat en travaillant avec les partenaires au renforcement des engagements et des financements mondiaux pour l'éducation**

34. Nombre d'évènements de plaidoyer entrepris en concertation avec des partenaires ou d'autres organismes extérieurs visant à soutenir la réalisation des buts et objectifs stratégiques du GPE	Secrétariat du GPE	Annuel	11	s.o.	26	38	51	65
			<i>Année prise en compte : exercice 2016</i>					

**(d) Améliorer l'efficacité opérationnelle du GPE par le renforcement des dispositifs d'assurance de la qualité, de gestion des risques, de soutien aux pays et de contrôle fiduciaire.**

35. Proportion de questions importantes identifiées lors d'un audit ayant été adressées de manière satisfaisante	Secrétariat du GPE	Annuel	<i>En cours</i>	s.o.	100 %	100 %	100 %	100 %
			<i>Année prise en compte : exercice 2016</i>					
36. Proportion du temps consacré par le Secrétariat du GPE aux fonctions axées sur les pays	Secrétariat du GPE	Annuel	28 %	32 %	36 %	40 %	45 %	50 %
			<i>Année prise en compte : exercice 2015 N = 2 254,74 semaines de travail en tout</i>					

**(e) Investir dans le suivi et l'évaluation pour établir des données probantes sur les résultats du GPE, renforcer la responsabilité mutuelle et améliorer les activités du partenariat**

37. Proportion de rapports de résultats et de rapports d'évaluations ayant été publiés, au regard des objectifs fixés	Secrétariat du GPE	Annuel	s.o.	s.o.	s.o.	71%	89%	100 %
			<i>Année prise en compte = exercice 2015 N = 1 rapport de résultats et 0 rapport d'évaluation</i>					